

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

ADMINISTRATION DES DOUANES

Clf : B-12

CIRCULAIRE N° 430 du 31 DECEMBRE 1982

A MM. Le Directeur des Services Extérieurs

Le Directeur des Services Centraux

Le Directeur des Enquêtes Douanières

Le Sous-Directeur des Services Douaniers

Le Sous-Directeur de l'Informatique et des Statistiques

Le Chef de Bureau Abidjan-Port

Le Chef de Bureau Abidjan VRIDI

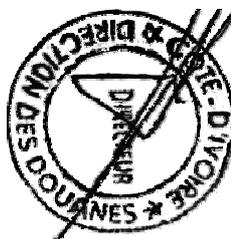
Le Chef de Bureau Messagerie Postale

Le Chef de la Section des Ecritures

Le Chef de la Section des Entrepôts

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint pour information et application, les nouvelles séries de numéros d'enregistrement des déclarations en Douane.

Ces nouvelles séries qui ont pour but de permettre un suivi plus rigoureux des liquidations et des recouvrements et de déceler systématiquement les déclarations non liquidées sont à utiliser à compter du 1^{er} Janvier 1983.



M.K.ANGOUA

Série des numéros d'Enregistrement des déclarations pour l'année 1983

Port (Bureau 01)

Type de déclaration	Code régime	Régime	Séries	Début de série de numérotation
D 3	01	Importation directe pour la consommation	Crédit comptant	400 001 000 001
D 4	08	Transbordement Port Ivoirien		1001
D 5	09	Transbordement Port Etranger		20001
D 6	10 11	Exportation de produits C.I	Autres destinations CEAO Mali	60 001 25 001 40 001
D	12	Réexportation en suite d'une A.T		75 001
D 15	29 30	Transit ordinaire par terre directe en suite d'entrepôt Transbord		90 001
D 18		Admission temporaire Ambassade A.T Voiture particulières A.T organismes internationaux A.T Matières premières A.T Marchandises diverses		10 001 12 001 17 001 15 001 16 001
D (...)		Matériel d'entreprise		13 001
D (...)	36	Expédition mer march. Sous Douane vers Port Ivoirien		2501

D 25	37 38	Réexportation directe En suite d'entrepôt Transit	Autres destinat ions Mali CEAO	45 001 100 001 200 001
D 20	41	Expédition par cabotage...		001
D 53	42 43	Réimportation en suite d'export Temp. en suite de transp en suite de réparation		501

Séries des numérique d'enregistrement des déclarations pour l'année.

CONTROLE POSTAL (BUREAU 02)

Type de déclaration	Code régime	REGIME	Séries	Début Seul de numérotation
D3	D1 D2	Importation directe pour conso. Sortie Entrepôt pour mise à la consommation	Crédit comptent	101 50.001
D3 AT	D3	Mise consommation suite A.T		6.001
8		A.T .Ambassade A .T .Voiture particulières A.T. Matières premières A.T.Marchandises diverses A.T.Organismes internationaux A.T.M.E		6.501
D 53	42 43	Réimportation suite d'Exp. Temp Suite de Transform Suite de réparation		5.001
D66	50 51 52	Avitaillement suite imp.Directe Entrepôt Conso.Locale		3.001
D56	44 45	Export.Temp. suite Transformation Export.Temp.suite réparation		601
D66	50 51 52	Avitaillement suite import Directe Entrepôt De conso.locale		6.001

Série des numéros d'enregistrement des déclarations pour l'année 1983

AEROPORT (Bureau 03)

Type de Déclaration	Code régime	REGIME	Séries	Début des Séries de numérotation
D3	01	Importation directe Consommation	Comptant crédit CEAO	20.001 500.001 7.001
	02	Sortie Entrepôt pour mise à la consommation		1.001
D3P	04	Import. consommation Directe		401
	05	Suite entrepôt ex-étranger		
	06	En C.I		
	07	En suite d'U.exercée		
D6		Exportation	CEAO	10.001
			Autres	300.001
D8	12	Réexportation en suite d'un AT		001
D11	15	Entrée en Entrepôt directe		40.001
	16	En suite d'entrepôt (Mutation)		
D11 P	20	Entrée en Entrepôt directe		101
	21	Mutation entrepôt		
	22	En suite U.Exercée		
D15	29	Transit Ordinaire par terre direct		301
	30	En suite d'entrepôt- Transbord		
D18		A.T. Ambassades A.T. V.P. A.T. Matières Premières A.T. M.D A.T. Organismes internationaux		700.001

D25	37	Réexportation Directe	Autres destinations CEAO MALI	800.001
	38	Réexportation en suite d'Entrepôt		880.001 890.001
D53	42	Réimportation en suite d'expo.Temp		6.001
	43	Réimportation en suite de transfor. En suite de réparation		

Type de déclaration	Code régime	REGIME	Séries	Début des séries de numérotation
D56	44	Expert Temporaire suite transfor		4.001
	45	Expert Temporaire suite Réparation		
D66	50	Avitaillement en suite		8.001
	51	Import. Direct		
	52	Avitaillement en suite entrepôt Avitaillement en suite consom.Locale		

Série des numéros d'enregistrement des déclarations pour l'année 1983

VRIDI (Bureau 04)

Type déclaration	Code Régime	REGIME	Séries	Début Séries de numérotation
D3 AT	03	Mise Consommation suite A.T Temporaire		50.001
D3P	04	Importation Consommation Directe	Avec droit	100.001
	05			
	06	Suite entrepôt ex-étranger	Franchise	115.001
	07	Suite entrepôt ex-CI Suite d'U.Exercée		
	10	Exportation simple sortie	CEAO	20.001
	11	Donnant une restitution	Autres	25.001
D8	12	Réexportation en suite d'une A.T		30.001
D11 P	20	Entrée Produit pétroliers directe		40.001
	21	Mutation entrepôt		
	22	En suite U.E		
D12P	25	Entrée Produit pétroliers directe		
	26	en suite Entrepôt		101
	27	en suite A.T.		
	28	en suite conso. Locale		
D. (.)	29	A.T.		70.001
	30	En suite d'entrepôt-Transb		
D18	31	A.T		80.001
	32	En suite d'entrepôt		
D24	36	Expédition-mer....		85.001
D 25	37	Réexportation Directe	Mali Haute-Volta Autre	120.001
	38	En suite d'entrepôt-Transit		130.001
D66	50	Avitaillement suite		
	51	imp.directe		
	52	Entrepôt Conso. Locale		90.001

Série des numéros d'enregistrement des déclarations pour l'année 1983

ENTREPOT (Bureau 05)

Type de déclaration	Code régime	Régime	Séries	Début série de numérotation
D3	01	Import directe Consom.	Crédit comptant	20.001 40.001
D11	15 16	Entrée en Entrepôt directe En suite d'entrepôt (Mutation)		1.001 5.001
D15	29 30	Transit ordinaire par terre directe En suite d'entrepôt (Mutation)		1001 5001
D18	31 32	A.T. Ambassade A.T.V Particulières A.T. Matières Premières A.T.Marchandises diverses		60.001 61.001 62.001 65.001
D 18 ME	34 35	AT materiel d'Entreprise		69.001
D25	37 38	Réexportation	Mali autres	70.001 72.001
D66	50 51 52	Avitaillement suite imp.directe entrepôt conso.locale		80.001